POL CANT info
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE
canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

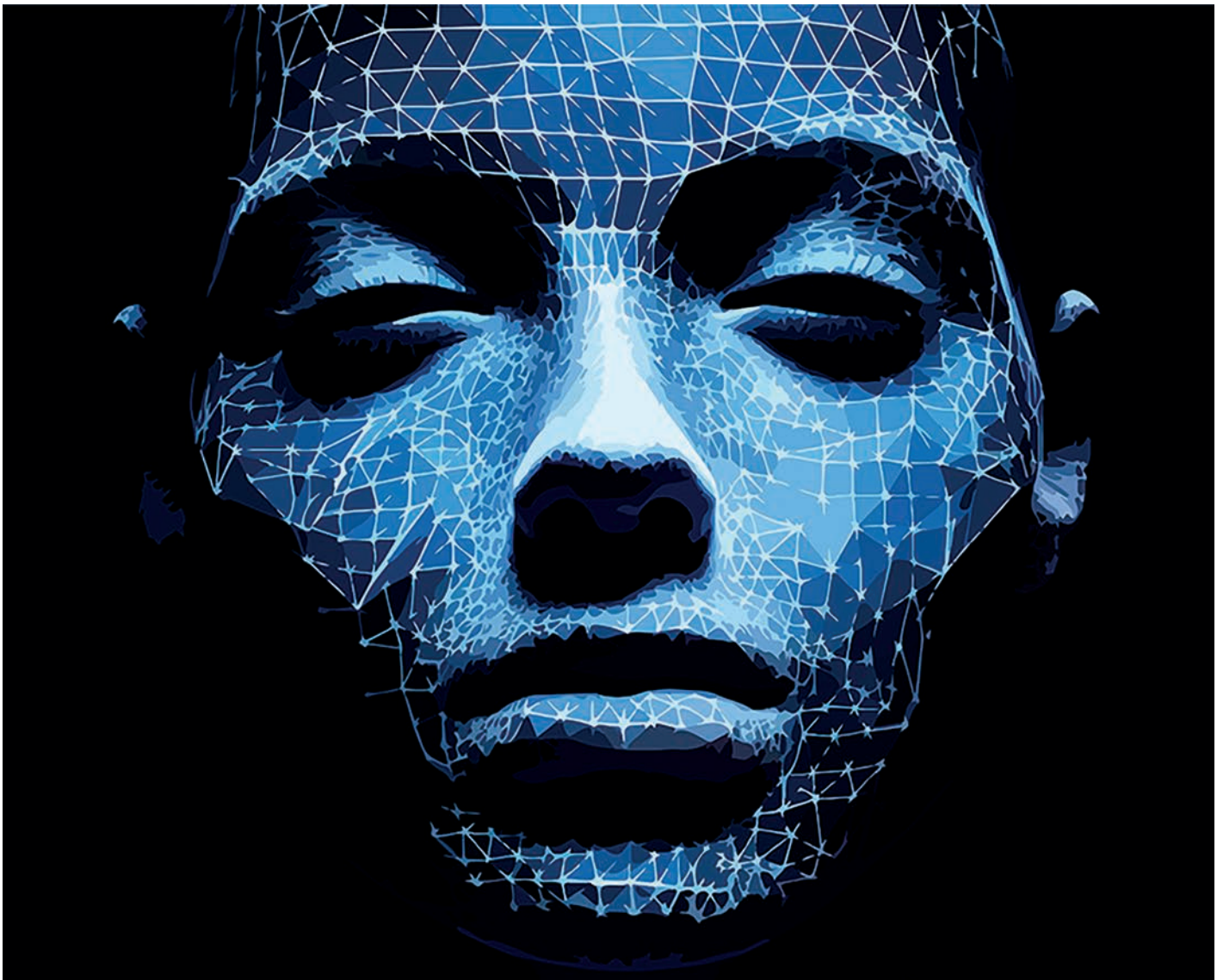

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LA FRONTIÈRE FLOUE ENTRE MANIPULATION ET RÉALITÉ

Lire en page 12

N° 136 MAI 2025

SOMMAIRE

N° 136 MAI 2025

05 **Editorial**
Edito de la commandante Sylvie Bula.

06-09 **Gendarmerie territoriale**
Le poste de gendarmerie de la Vallée de Joux.

10-11 **Concept AMOK**
La protection des établissements scolaires vaudois face aux menaces armées.

12-13 **Ecole des sciences criminelles**
Morphing et deepfake : la frontière floue entre l'illusion et la réalité.

14-15 **Photos**
Formation continue des conducteurs de chiens.

16-17 **Travaux**
Transformation du centre de gendarmerie mobile de Rennaz.

18-20 **Retraite**
André Etter, le coordinateur romand de la formation policière, revient sur son parcours.

21 **Police de sûreté**
Création de la brigade des moeurs.

22-23 **Décoration**
Deux policiers vaudois reçoivent la Médaille de la sécurité intérieure à Berne.

24-25 **Un jour avec…**
Un jour passé avec les gendarmes du poste de Gland.

26-27 **Prévention criminelle**
Campagne nationale contre la romance scam.

28-29 **Shooting photo**
Les deux auteurs romands Nicolas Feuz et Marc Voltenauer sont venus illustrer leur roman au CB.

30-31 **Collaboratrices et collaborateurs**
Départs à la retraite.

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne.

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel : rédacteur en chef • David Guisolan : rédacteur en chef adjoint • Alexandre Bisenz : responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Jamie Lee Pellarin • Sébastien Jost • Justine Peytregnet • Stéphane Beauverd.

MISE EN PAGE Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. Le papier ainsi que l'enveloppe d'expédition sont fabriqués à partir de papier 100% recyclé et certifiés par un label. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA – 021 654 05 70. **CONTACT** communication.police@vd.ch – 021 644 81 90 – www.police.vd.ch

© *Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.*

FSC
www.fsc.org
RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C002255

En trottinette électrique:

TROTTINEZ SUR LA ROUTE

Max 20 km/h

Max 1 personne

Interdit -16 ans sauf permis

POLICES vaud

VOTREPOLICE.CH

ARNAQUE AU FAUX POLICIER : PRÉSERVER LE LIEN DE CONFIANCE

A fin mars, les cantons ont tiré leur bilan annuel de la criminalité. Pour 2024, les statistiques révèlent une augmentation de 16,7% des infractions par rapport à 2023, avec 72'762 cas enregistrés. Parmi les tendances préoccupantes, la criminalité numérique a connu une hausse particulièrement marquée de 39,6%. D'autres phénomènes connaissant également une hausse, tels que les délits contre le patrimoine ou la violence domestique, requièrent aussi notre vigilance. Ces chiffres, bien que globalement inférieurs au pic historique de 2012, nous rappellent que les formes et l'intensité de la délinquance évoluent et que la police doit adapter son activité en conséquence.

Dans ce paysage en mutation, un phénomène spécifique a émergé avec une intensité particulière : l'arnaque au faux policier. Ce mode opératoire insidieux m'interpelle tant il s'attaque aux valeurs qui fondent le lien de confiance entre notre institution et la population.

Ce qui rend cette escroquerie singulièrement inacceptable, c'est sa nature de double trahison. D'abord, elle inflige un préjudice financier considérable. Des personnes vulnérables, souvent âgées, perdent parfois l'épargne d'une vie entière, emportée par des individus sans scrupule. Pour l'année 2025, près de 400 tentatives ont déjà été recensées dans le canton. Parmi elles, plus de 100 ont réussi aux escrocs qui ont encaissé l'argent. En 2024, ces derniers ont réussi à escroquer près d'un million de francs à leurs victimes.

Mais au-delà de cette dimension matérielle se cache une atteinte plus profonde, plus symbolique : l'usurpation de notre identité institutionnelle. En se présentant comme des représentants officiels de la police, ces malfaiteurs ne volent pas seulement de l'argent – ils détournent un capital de confiance patiemment construit au fil du temps. Ils exploitent la crédibilité que nous avons établie auprès de la population pour mieux la tromper. Cette appropriation de notre légitimité constitue une véritable violation du contrat moral qui nous unit aux citoyennes et citoyens que nous servons quotidiennement.

Face à cette réalité, j'en appelle à une vigilance collective renouvelée. Rappelons-nous ces principes essentiels : jamais un policier véritable ne vous demandera vos informations bancaires, vos codes PIN, ni ne se présentera à votre domicile pour récupérer vos cartes ou objets de valeur. En cas de doute, raccrochez immédiatement et contactez le 117 pour vérifier l'identité de votre interlocuteur.

J'invite chacune et chacun d'entre vous à devenir ambassadeur de cette prévention auprès de vos proches, particulièrement les plus vulnérables. Leur protection passe par

ces gestes simples de partage d'information et d'attention mutuelle. Ces arnaques nous rappellent paradoxalement la valeur de l'authenticité de notre engagement. Si les escrocs exploitent notre image, c'est précisément parce que la police inspire confiance. Cette confiance, nous continuerons à l'entretenir par notre présence, notre écoute et notre service – les véritables marqueurs de notre identité que nul ne pourra jamais contrefaire.

Sylvie Bula,
commandante de la Police cantonale vaudoise

VISITE DU POSTE DU SENTIER

« Nous sommes l'un des seuls postes de gendarmerie à avoir gardé un pied dans l'intervention. Nous sommes à la fois gendarmerie territoriale et mobile. » Le sgtm Alec Brechon, chef de poste, nous explique les défis et le fonctionnement du poste de gendarmerie du Sentier.

C'est au creux du relief jurassien que se trouve ce fameux lac de Joux, qui inspire tant de tranquillité. Tout en longueur, il s'étend entre les deux localités situées à ses extrémités, Le Pont et Le Sentier. « C'est dans cette dernière que nous nous trouvons, explique l'adj. Alec Brechon, chef du poste de gendarmerie. Nous partageons le bâtiment de l'Administration communale, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations. »

Le poste de gendarmerie du Sentier compte sept collaboratrices et collaborateurs. « Nous venons toutes et tous du Nord vaudois ou du Pied du Jura, nous connaissons donc les sensibilités des habitants et parfois leur histoire, reprend Alec Brechon. Ainsi, lorsque nous intervenons, nous connaissons le contexte et nous adaptons notre approche selon les cas. C'est très précieux. »

© Wikimedia Common Files.

La région sur laquelle interviennent les gendarmes du poste est donc la Vallée de Joux, un lieu particulier et encore préservé, qui comprend les trois communes du Chenit, de L'Abbaye et du Lieu. Cet endroit reçoit chaque jour 8'000 pendulaires – dont 4'750 de France voisine – qui se rendent dans les grandes manufactures horlogères de la région et autres PME. Cette population vient doubler le nombre d'habitants de la Vallée (environ 7'100 habitants). Ainsi, les gendarmes font face à un très important trafic aux heures de pointe qui peut se révéler problématique lorsque la météo se gâte. A côté de cela, ils sont engagés sur tous les types d'interventions : demandes d'assistance, conflits de voisinage, problématiques familiales, accidents, dommages à la propriété… Mais globalement, la criminalité de la région reste en dessous de la moyenne cantonale.

La Vallée est une zone autonome

Spécificité intéressante de la région : du point de vue de la gendarmerie, le poste du Sentier se trouve dans une zone autonome. Historiquement, les gendarmes affectés à ces zones étaient indépendants et faisaient un peu de tout. Ils assuraient les missions de police secours et de proximité, menaient des actions de prévention, ils traitaient les aspects judiciaires de leurs affaires et entretenaient les liens avec les autorités. Les collaborateurs disposaient d'un appartement de service ou habitaient ici et pendant la nuit, ils pouvaient être réveillés pour une intervention. « L'organisation actuelle de la gendarmerie nous permet de conserver ces prérogatives. Nous effectuons donc des missions de gendarmerie mobile et territoriale, ce qui nous permet de mener les enquêtes sur les affaires traitées en tournus, ce qui n'est pas possible dans un CGM. Ceci est propre aux deux régions de montagne comme la nôtre et celle des Alpes vaudoises. » En outre, le poste de gendarmerie du Sentier reste un point d'ancrage important pour les habitants. Par exemple, beaucoup d'entre eux connaissent les gendarmes et demandent parfois des renseignements administratifs. Ce poste est la porte d'entrée pour nombre de conseils ou de démarches administratives.

→ *Suite en page 9*

La Vallée de Joux accueille chaque jour 8'000 pendulaires, dont 4'750 de France voisine, qui se rendent dans les grandes manufactures horlogères de la région et autres PME. Ce flux vient doublerla population de la Vallée (environ 7'100).

Toujours s’arrêter pour utiliser son téléphone.

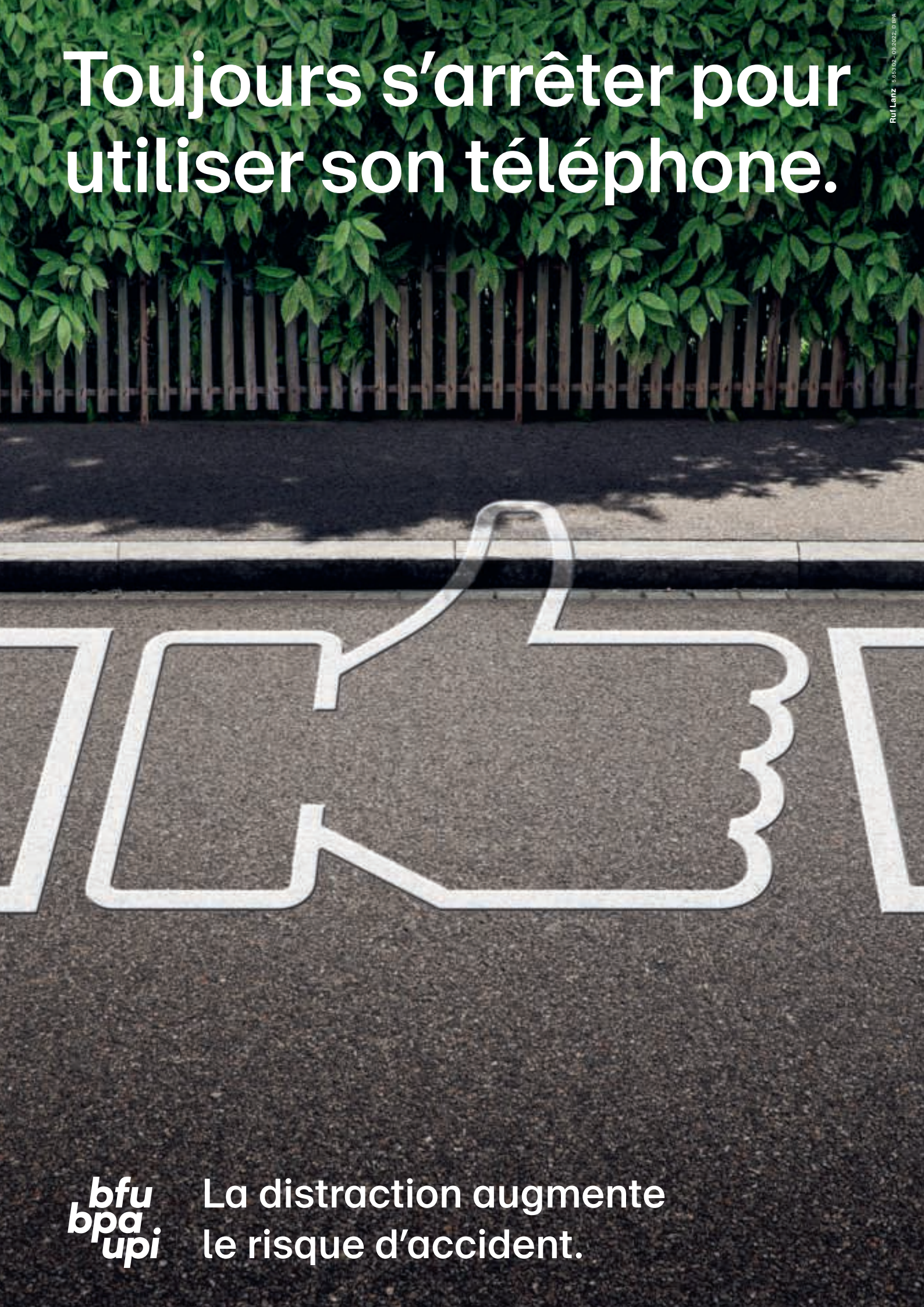

bfu bpa upi

La distraction augmente le risque d’accident.

Ruf Lanz 5.651392 – 09.2022 – © BPA

Un lien de confiance avec les autorités locales

Alec Brechon reprend : « Evidemment, dans une région comme celle-ci, les partenariats locaux sont primordiaux, car nous n'oublions pas que notre travail ne peut se faire qu'en collaboration avec eux. Nos premiers interlocuteurs, ce sont évidemment les autorités communales. Nous rencontrons les municipalités du Chenit, de L'Abbaye et du Lieu tous les mois afin d'échanger des informations et des demandes, car nous sommes vraiment au service de la population locale. »

Dans cette zone frontalière qu'est la Vallée de Joux, l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) reste également un partenaire privilégié. Les agents (pour éviter répétition) de l'OFDF contrôlent les douanes voisines du Brassus et des Charbonnières. Les gendarmes effectuent fréquemment des contrôles avec eux.

Les gendarmes du poste du Sentier soignent également leur partenariat avec leurs homologues français. Des patrouilles conjointes sont effectuées pour envoyer un signal clair : les polices agissant dans cette grande région sont autant françaises que suisses et ainsi, chacun saura qu'en cas de délit, il n'y aura pas n'y aura pas d'impunité en passant de l'autre côté de la frontière. « Dans les périodes de grande fréquentation, il est important pour nous de nous déplacer et de maintenir notre visibilité »,explique Alec Brechon.

Cinq grandes manufactures horlogères

« Nous assurons une présence policière de jour comme de nuit, reprend le chef de poste. Et nous renforçons également notre visibilité aux abords des manufactures horlogères. Les marques situées à la Vallée de Joux comptent parmi les plus connues dans le monde. De jour comme de nuit, il y a toujours une patrouille qui peut intervenir très rapidement. Pour ce faire, nous travaillons de concert avec les sociétés de sécurité privées mandatées par ces horlogers. »

Les pro et anti-loup face à face

L'actualité du loup est également venue teinter les interactions dans la Vallée. Les oppositions pro et anti-loup s'expriment au grand jour, et parfois les fronts se durcissent. Les associations animalières de protection du loup viennent parfois s'opposer aux mesures de régulation ordonnées par le canton. En face, se trouvent les éleveurs dont le bétail a été attaqué par des loups et qui soutiennent les mesures. Ce sont des situations très tendues dans lesquelles les gendarmes doivent faire preuve de diplomatie…

La plus grande forêt d'Europe

Autre particularité de la région, la proximité de la forêt franco-suisse du Risoud. Avec ses 2'200 hectares, elle est la plus grande forêt d'Europe d'un seul tenant. Longeant la Vallée de Joux sur environ 15 km et formant une frontière naturelle avec la France, elle est à l'origine de nombreux mythes et légendes et bien sûr, elle est très fréquentée, tant par les promeneurs que par les VTT, les cavaliers, les promeneurs en raquettes et… les amateurs de champignons. « Nous veillons à ce que la cohabitation se passe au mieux, complète Alec Brechon. Mais surtout, nous faisons attention à ce que les utilisateurs ne s'aventurent pas en voiture sur les chemins forestiers et gardons un œil attentif sur le camping sauvage. Pour cela, nous œuvrons en partenariat avec les gardes-faunes ou les-gardes-forestiers de la Direction générale de l'environnement (DGE). »

« Je dirais que toutes les activités que nous menons dans cette région à la fois industrielle et à forte vocation touristique font de notre environnement de travail un lieu privilégié où, entre les missions de police secours, de police de proximité ou de gendarmerie territoriale, les gendarmes du Sentier se voient offrir une palette de missions intéressantes à effectuer selon des horaires variés », conclut Alec Brechon, heureux de transmettre l'enthousiasme qu'il partage avec son équipe à propos de sa région et de son poste de gendarmerie.

@ Alexandre Bisenz

« Les membres des autorités communales sont nos principaux partenaires », explique le sgtm Alec Brechon, ici en présence d'Olivier Baudat (au centre), syndic de la commune du Chenit, et de Philippe Rupp, secrétaire communal.

DISPOSITIF AMOK : LA PROTECTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES VAUDOIS FACE AUX MENACES ARMÉES

Devant la multiplication des actes de violence extrême en milieu scolaire à travers le monde, le Canton de Vaud a décidé de renforcer son dispositif de sécurité. Un nouveau protocole AMOK, développé par la Police cantonale vaudoise en collaboration avec le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), vise à protéger efficacement les élèves et le personnel en cas d'intrusion d'un individu armé.

« Contrairement à une alerte incendie où l'évacuation est privilégiée, le protocole AMOK préconise le confinement immédiat dans les salles », explique l'adjudant Pascal Fontaine, chef de la division prévention criminalité de la Police cantonale vaudoise. Cette approche, basée sur les retours d'expérience internationaux, vise à minimiser l'exposition aux risques des personnes présentes dans les établissements scolaires confrontés à un acte de folie meurtrière.

« Le dispositif vaudois est prévu pour s'adapter aux différentes configurations des établissements scolaires du canton, car les enjeux diffèrent significativement entre une école primaire multi-sites et un gymnase réunissant plus de 1'000 élèves dans un seul lieu », complète-t-il. Mais que veut dire « AMOK » ? Ce mot provient du mot malais amuk, désignant une personne atteinte d'un accès de rage incontrôlable. Ce mot a ensuite été utilisé par les Britanniques au XIX^{ème} siècle pour décrire un comportement meurtrier sans discernement.

Formation et sensibilisation ciblées

La Police cantonale a fait le choix de concentrer la formation sur le personnel adulte des établissements scolaires plutôt que sur les élèves, ceci afin de ne pas créer de climat anxiogène dans les écoles et de responsabiliser les adultes. En cas d'alerte AMOK, ces derniers seront responsables de leurs élèves et

Le concept AMOK vise à minimiser l'exposition des personnes présentes dans un établissement scolaire confronté à un acte de folie meurtrière.

© État de Vaud / Capture d'écran du support vidéo.

devront gérer la situation. Un support vidéo, tourné par la Police cantonale dans un gymnase en 2017, a été mis à disposition et permet d'illustrer concrètement les comportements à adopter : signalement des blessés, utilisation appropriée des téléphones portables, procédures de confinement.

Intervention policière coordonnée

En cas d'alerte AMOK, le protocole d'intervention policière est sans ambiguïté : tout agent armé à proximité, indépendamment de son corps d'appartenance ou de sa fonction, doit intervenir immédiatement. « L'objectif prioritaire est la neutralisation rapide de l'auteur pour limiter le nombre de victimes, souligne l'adjudant Fontaine. Nous ne sommes pas dans le cas d'une négociation. »

Analyse des menaces et équipement progressif

L'analyse des profils à risques révèle trois catégories d'agresseurs potentiels : l'élève en conflit avec l'institution, la victime de harcèlement et l'individu radicalisé. Le risque est jugé plus élevé dans les établissements du post-obligatoire – où l'auteur potentiel pourrait être un élève ou un ancien élève – que dans les écoles primaires, où la menace viendrait plutôt de l'extérieur.

Une alerte déclenchée manuellement

Pour répondre à ces risques, les établissements seront progressivement équipés de boutons d'alarme spécifiques. L'alerte AMOK sera déclenchée par le personnel présent et ne pourra pas l'être par un dispositif automatique. Si certaines constructions récentes sont déjà pourvues de ces boutons, l'installation se poursuivra au fil des rénovations et des nouvelles constructions.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche préventive globale, tenant compte des évolutions de la menace tout en évitant de créer un climat anxiogène.

La mise en place de ce protocole témoigne de l'adaptation des forces de l'ordre et de la société à l'évolution du DEF et des menaces. « Bien évidemment, tout le monde espère qu'il n'y aura jamais besoin de déclencher cette alarme, mais au moins, les acteurs sont sensibilisés à cette éventualité », conclut notre adjudant.

@ Alexandre Bisenz

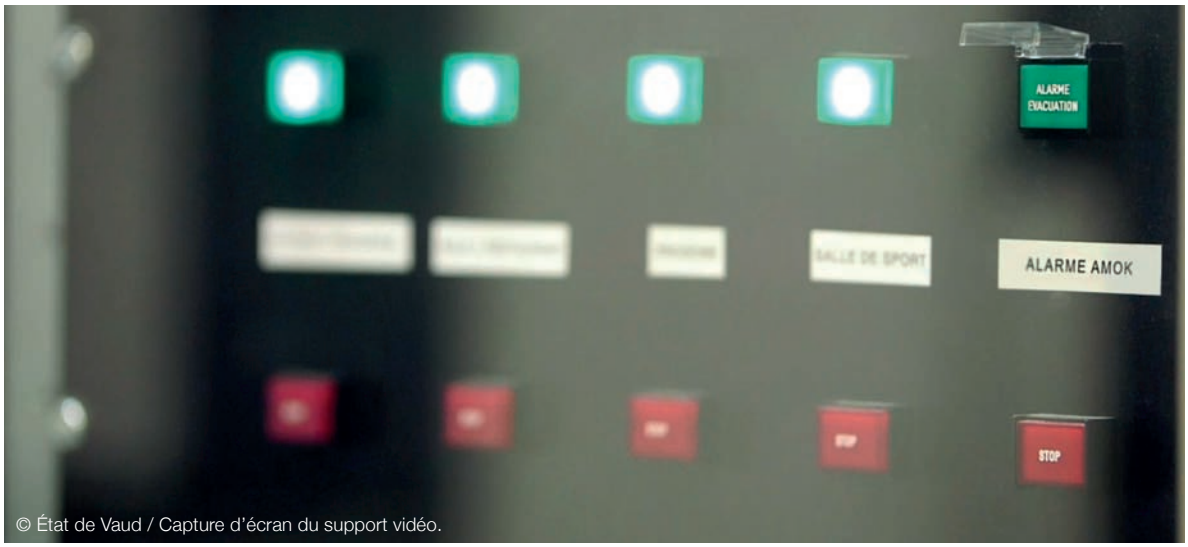

© État de Vaud / Capture d'écran du support vidéo.

Les établissements seront progressivement équipés de boutons d'alarme spécifiques (ici à droite).

© État de Vaud / Capture d'écran du support vidéo.

Le protocole AMOK préconise le confinement immédiat dans les salles.

MORPHING ET DEEPFAKE : LA FRONTIÈRE FLOUE ENTRE L'ILLUSION ET LA RÉALITÉ

Dans une société de plus en plus numérisée, il devient plus compliqué de regarder une image, visionner une vidéo ou écouter une voix et de savoir si elle est réelle ou générée avec l'aide de l'intelligence artificielle (IA). Il s'agit alors d'un défi majeur qui intéresse de nombreuses et nombreux scientifiques.

Laurent Colbois fait partie des chercheuses et chercheurs qui étudient l'IA. Il finalise actuellement sa thèse, partagé entre le domaine Biometrics Security & Privacy de l'IDIAP et l'École des sciences criminelles (ESC). Sa recherche met l'accent sur la détection et l'attribution des deepfakes. Dans un premier temps, le but de son travail est de détecter l'authenticité d'une image, d'une vidéo ou d'une voix. Ensuite, il faut identifier par quel algorithme elle a été créée. Une part significative de ses travaux de recherche est consacrée au thème du morphing.

Deepfake et morphing

Le deepfake est une technique qui utilise l'IA pour créer des contenus altérés ou entièrement générés. Différents programmes peuvent être utilisés afin de produire des images, des vidéos ou des voix modifiées. Des montages sont réalisés et peuvent par exemple montrer ensemble deux personnes qui ne se sont jamais rencontrées.

Le morphing utilise également l'IA et consiste à transformer de manière progressive une image en une autre. Cette technique peut être utilisée par exemple pour créer des faux passeports. Dans ce cas, on procède à une fusion des photos de deux personnes avec des caractéristiques proches afin de créer une photo utilisable par les deux.

Certains outils sont accessibles au grand public et ne nécessitent pas de compétences informatiques approfondies. Cependant, ces programmes présentent certains défauts et imperfections. Il existe des logiciels plus élaborés qui font appel à des connaissances plus techniques et permettent des résultats de meilleure qualité. Il est important de préciser que ces programmes deviennent de plus en plus performants.

Risques sécuritaires

L'IA peut être utilisée par des personnes malintentionnées qui créent des deepfakes afin de nuire à d'autres, qui manipulent l'opinion publique ou qui propagent de fausses rumeurs. Prouver qu'un contenu n'est pas réel constitue un défi majeur.

Le cas du morphing de photos de passeport présente un gros risque en termes de sécurité. Si une personne peut se présenter à un contrôle avec un passeport qui n'est pas le sien, les conséquences pourraient être graves. Les systèmes biométriques peuvent être contournés et des fraudes identitaires commises.

Il est alors important d'être capable de distinguer les contenus réels des deepfakes, et il ne s'agit pas d'une tâche facile. Des outils sont disponibles pour réaliser cette détection et Laurent Colbois travaille sur ce sujet.

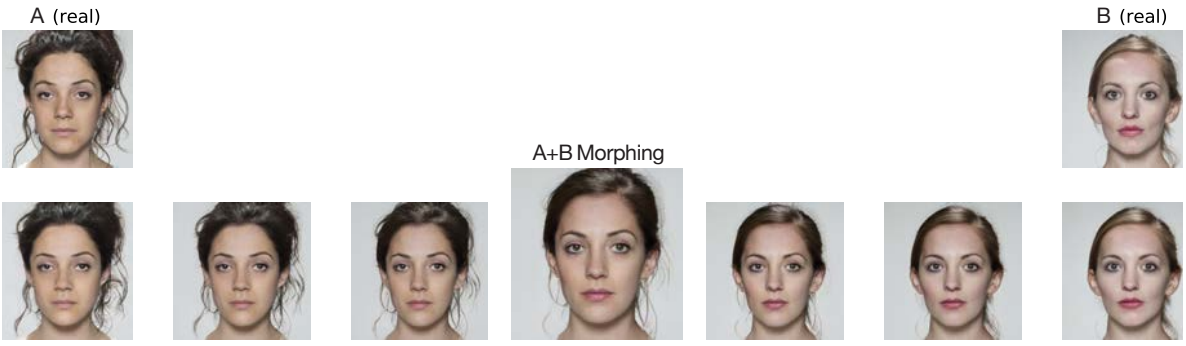

La détection de deepfake par l'humain

Bien qu'il ne soit pas toujours évident de repérer des contenus générés par l'IA, il existe quelques pistes de réflexion. Il peut se révéler utile de bien observer les images, certains détails pouvant être mal réalisés, comme les mains ou le fond. Il est également important de remettre en question ce que nous voyonset de nous interroger sur la véracité et sur les sources. Enfin, il ne faut jamais agir dans l'urgence et toujours réfléchir.

La détection de deepfake par des outils

Lorsque les contenus générés par l'IA sont relativement bien élaborés, comme pour le morphing de photos de passeport, il est nécessaire de disposer d'outils de détection. Pour apprendre à repérer ces contenus, les systèmes doivent être entraînés sur la base d'une multitude d'exemples de véritables et fausses images. Le problème de cette méthode est que le système fonctionne uniquement pour les types de deepfakes qui ont été vus.

La recherche de Laurent Colbois consiste alors à entraîner le système à reconnaître les caractéristiques des images réelles afin que celui-ci puisse ensuite identifier tout ce qui dévie de ces images. Cette méthode permet alors une compréhension et une détection plus fines.

Afin de tester l'efficacité des outils, une partie de sa thèse consiste à créer un faux passeport pour essayer de duper le système de reconnaissance faciale. Le but est de vérifier si les deux personnes dont le visage a été utilisé pour créer le passeport peuvent être identifiées. Les résultats se veulent positifs.

@ Jamie Lee Pellarin

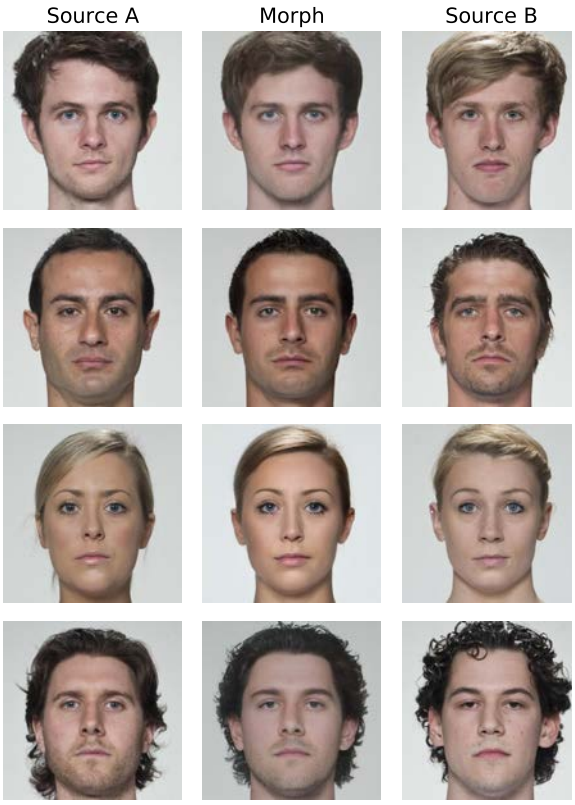

Une évolution à grande vitesse

Bien que l'IA existe depuis plusieurs décennies, elle est devenue particulièrement à la mode ces dix dernières années. Sa popularité actuelle est principalement due à une avancée dans les technologies ainsi qu'à une plus grande visibilité dans la société. Des outils comme ChatGPT sont utilisés dans de nombreux milieux, avec toutes les précautions nécessaires. Or, une évolution rapide nécessite une adaptation tout aussi fluide de la société.

Comme l'explique Laurent Colbois, le développement de ces technologies est difficile à anticiper et des marchés comme celui du travail vont devoir s'adapter rapidement aux changements. Il en va de même pour la justice, où de nouvelles législations devront être adoptées pour répondre aux défis posés par ces évolutions technologiques.

FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE CHIENS

Le 15ème camp annuel de la brigade canine s'est déroulé au mois de décembre 2024 aux Diablerets. L'objectif de ce camp consistait à entraîner les binômes chiens/gendarmes au travail de piste, de défense ainsi qu'aux techniques de cordes en rappel. Le jeudi 5 décembre, l'un des exercices s'est déroulé sur la passerelle de la station Glacier 3000: il s'agissait de permettre aux chiens de se confronter au vide et de poursuivre la mission qui leur avait été donnée, en l'occurrence, s'entraîner au mordant. Ces exercices sont organisés chaque année et permettent aux gendarmes et à leur chien de se confronter à des situations inhabituelles.

@ Alexandre Bisenz

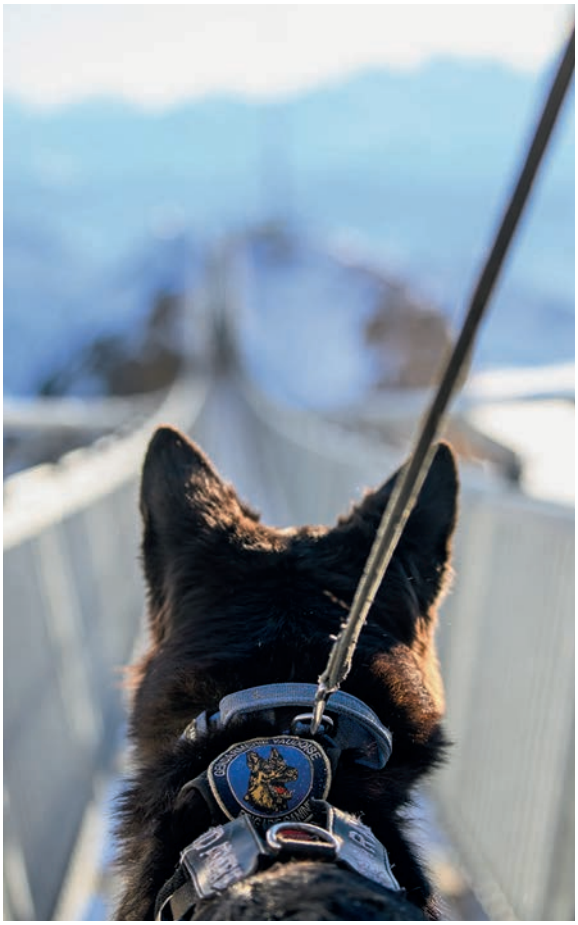

L'exercice s'est déroulé sur la passerelle de Glacier 3000 afin de confronter les chiens au vide.

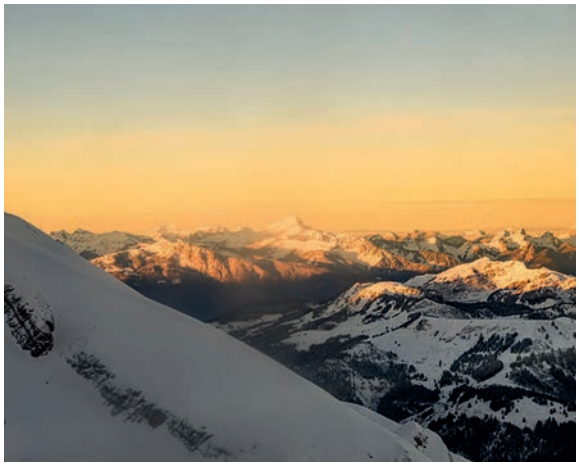

Le 15ème camp annuel des conducteurs de chiens s'est déroulé aux Diablerets du 3 au 5 décembre 2024.

Du côté des compagnons à quatre pattes, la relève est assurée. Vidar, la nouvelle recrue de la brigade, participait là à son premier camp d'entraînement.

Les chiens étaient accompagnés de leur maître pour traverser la passerelle et s'habituer au vide en-dessous d'eux.

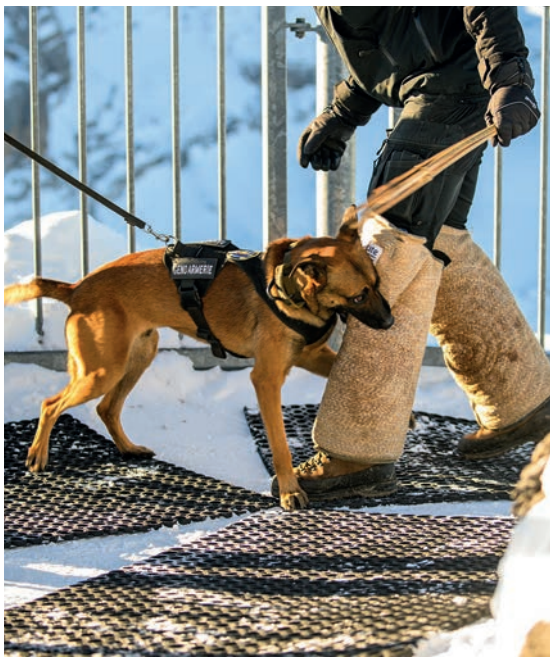

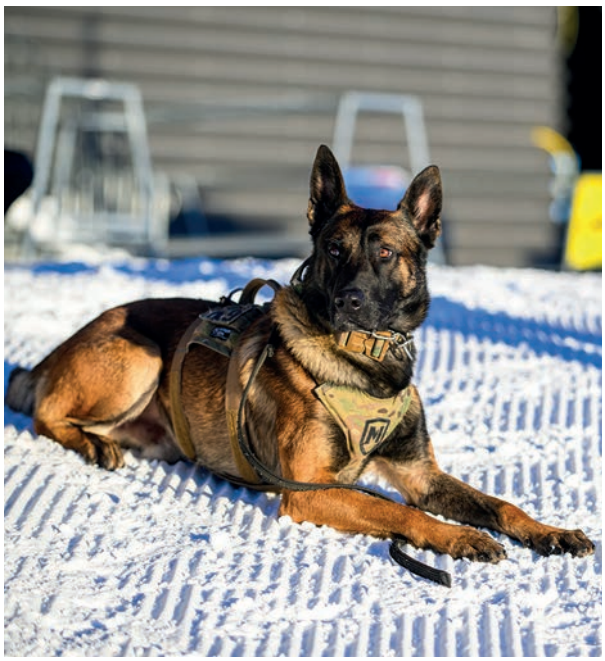

Le thème de cette année consistait à entraîner les chiens au mordant.

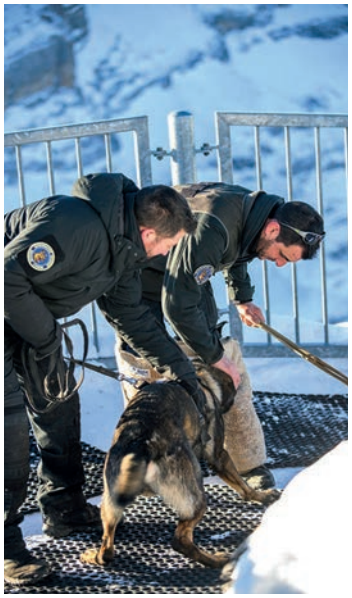

Les chiens de la brigade canine sont régulièrement entraîner à affronter des situations inhabituelles.

LA RÉNOVATION DU CGM DE RENNAZ DEVIENT CONCRÈTE

Colocataires de la DGMR et de SIERA depuis les années 1970, les gendarmes du centre de gendarmerie mobile (CGM) de Rennaz emménageront d'ici environ deux ans dans de nouveaux locaux. Le chantier du nouveau bâtiment de la Police cantonale vient de débuter et selon la planification actuelle, il devrait se terminer fin 2027. Les travaux concernant les bâtiments de la DGMR et de SIERA se poursuivront jusqu'en 2029.

Installé dans une cabine de chantier sur le toit du bâtiment existant, le bureau du responsable du CGM est isolé des autres locaux.

Les anciens Portakabin installés dans les années 2000 et qui faisaient office de salles de réunion ont été démontés.

Installés dans un bâtiment partagé avec la DGMR et SIERA depuis les années 1970, les gendarmes du Centre de gendarmerie mobile (CGM) de Rennaz se trouvent désormais très à l'étroit, dans des locaux qui ne sont plus adaptés aux missions de la GM ni aux normes de sécurité. Des containers provisoires ont été installés dans les années 2000 pour absorber l'accroissement du nombre de collaborateurs, mais cet arrangement provisoire atteint ses limites. Ces containers viennent d'être enlevés, afin que la surface du chantier puisse s'étendre. La bonne nouvelle pour tout le monde, c'est que la construction du nouveau bâtiment de la Police cantonale a débuté fin 2024.

« Il ne faut pas oublier qu'à l'origine, dans les années 1970, l'Office fédéral des routes (OFROU) avait implanté quatre centres d'entretien le long des axes autoroutiers vaudois : à la Blécherette, à Yverdon, à Bursins et à Rennaz », se souvient l'adj. Olivier Duperrex, responsable du CGM de Rennaz. Ces bâtiments étaient partagés avec des gendarmes dont la mission était alors principalement dédiée aux autoroutes.remplacer par Ils ne quittaient pas ces grands axes. Les patrouilles régionales des postes s'occupaient des missions hors autoroutes. Ensuite, les missions ont évolué vers un modèle plus intégré.

Ainsi, en 1999, une grande réorganisation a élargi le champ d'action des centres de gendarmerie. Les unités d'intervention déplacer (UI) avant « ont été créées » avec la reprise de l'activité police-secours sur quatre régions. En 2013, la Gendarmerie mobile a été créée, avec le décloisonnement des secteurs d'intervention et la mise en place des sections GM et leurs officiers dédiés. Ces divers changements, dont la création d'une 6ème section, se sont accompagnés d'une augmentation des effectifs dans certains CGM, dont celui de Rennaz.

Aujourd'hui, le CGM de Rennaz compte près de 70 gendarmes et ASP répartis en six unités d'intervention qui assurent une présence 24/24 sur le secteur Est du Canton, tout en collaborant étroitement avec les UGM basées au centre de la Blécherette.

Pour gagner de la place, des cabines de chantier provisoires ont été installées sur le toit du CGM de Rennaz. Elles accueillent des bureaux.

Le chantier qui vient de commencer vise à moderniser l'ensemble du site. Les enjeux sont multiples, car il convient d'offrir des locaux adaptés aux effectifs actuels de la gendarmerie et de la DGMR / SIERA, d'intégrer les nouvelles contraintes techniques et de tenir compte de l'évolution du parc automobile.

Dans cette région du canton, les missions ne manquent pas et sont variées pour les gendarmes. En dehors des interventions police-secours, les unités du centre de Rennaz sont également sollicitées pour des missions de proximité et de visibilité au profit des nombreuses communes ayant délégué leur sécurité à la Police cantonale. Les patrouilles traitent également les affaires judiciaires de courte durée se déroulant sur l'ensemble des communes du secteur Est. Les actions conjointes avec la Gendarmerie territoriale, la Douane (OFDF), les polices cantonales fribourgeoise ou valaisanne ainsi qu'avec les polices communales sont également régulières. Le nouveau bâtiment devra permettre d'assumer ces missions multiples dans de meilleures conditions.

« En attendant ces nouveaux locaux, nous continuons à nous adapter à notre environnement. Nous sommes habitués à intervenir dans l'urgence et à faire face à des situations imprévues et nous savons composer avec les éléments qui nous sont donnés sans compromettre l'efficacité de nos missions. La nouvelle construction devrait s'achever fin 2026, selon la planification actuelle », conclut Olivier Duperrex.

@ Alexandre Bisenz

Le chantier du nouveau bâtiment de la Police cantonale vient de démarrer et selon la planification, il devrait se terminer fin 2027. On aperçoit le CGM actuel en arrière plan.

ANDRÉ ETTER, UNE CARRIÈRE DÉDIÉE À LA MODERNISATION DE LA FORMATION POLICIÈRE EN SUISSE ROMANDE

A l'heure de son départ, André Etter, le coordinateur romand de la formation policière, revient sur son parcours. Ce dernier illustre l'évolution profonde qu'a connue la formation des policiers-ères et l'a conduit de l'Institut de police scientifique de l'université de Lausanne (Unil) à la Police municipale de Lausanne, en passant par l'Académie de police de Savatan, avant de se conclure à la Police cantonale vaudoise.

« Comme c'est le cas pour tout le monde, je pense que cela va me paraître au début étrange de ne plus exercer d'activité professionnelle », raconte André Etter à l'heure de partir à la retraite et d'entamer une nouvelle étape de sa vie. « Mon parcours a été entièrement dédié au monde policier. Je l'ai débuté en 1981 par des études à l'institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) de l'Unil et il ne s'est pas interrompu jusqu'à aujourd'hui ». Concrètement, André Etter obtient son diplôme à l'IPSC, l'actuelle Ecole des sciences criminelles, en 1985. Il poursuit son parcours universitaire en occupant un poste d'assistant, durant deux années. Parmi ses élèves, il rencontre celui qui deviendra le chef de la police de sûreté.

Cette période lui a aussi permis de faire connaissance avec le terrain par le biais de stages. D'abord en 1985, à la Police cantonale vaudoise, dans la brigade qui s'appelait alors l'ID (Identité judiciaire), puis en 1986 aux USA, en côtoyant les policiers de Los Angeles au quotidien. « Engagé durant plusieurs mois pour effectuer une recherche universitaire sur les résidus de poudre laissés par les armes à feu, j'ai également eu la chance de partager le quotidien des policiers dans les rues de la ville mythique. J'ai même eu l'occasion de conduire une de ces emblématiques voitures de police au retour d'une intervention compliquée… Une situation unique pour le Vaudois que j'étais, dans cette immense cité. Unique, mais stressante ! Je priais pour qu'il n'arrive rien durant mon trajet, faute de quoi, la situation aurait pu devenir très difficile ! »

« J'ai privilégié l'efficacité discrète, convaincu que ce qui compte, ce ne sont pas les projecteurs, mais les résultats collectifs qui font avancer les projets. »

Une carrière policière d'exception

À la fin de ce parcours universitaire démarre une longue et fructueuse carrière policière, d'abord en 1987 à la Police municipale de Lausanne (PML), où André Etter entre avec le grade de lieutenant. « J'ai occupé la fonction de chef de section à Police-secours, après une première année passée avec les inspecteurs de la police judiciaire, stage obligatoire pour les nouveaux arrivants, raconte-t-il. Après quatre ans à cette fonction, j'ai occupé le poste de chef de la formation et, ensuite, en parallèle, celui de chef du groupe d'intervention (GI). Ce groupe n'était pas organisé comme la RI (Réserve d'intervention, ancêtre du DARD) de la Police cantonale. Les membres du GI Lausanne, groupe non permanent à l'époque, étaient répartis dans les sections de Police-secours, ce qui leur permettait d'intervenir très rapidement là où on avait besoin d'eux. Parallèlement à tout ceci, j'ai également dirigé la brigade canine de la PML durant cinq ans, au sein de laquelle se trouvait, pour l'anecdote, le futur commandant de la gendarmerie. J'ai aussi eu la chance d'effectuer un stage de trois mois à New Scotland Yard, et de retourner aux USA, pour suivre une formation avec la NTOA (National Tactical Officier Association). En revenant en Suisse, cela m'a permis d'introduire, entre autres, le spray OC, la ceinture de charge, la Simunition FX et la méthode de tir appelée méthode Taylor. Ces années ont été passionnantes, elles m'ont énormément appris professionnellement, mais également sur le plan personnel. »

La formation comme vocation

Avec sa fonction de chef de la formation professionnelle, qui s'est ouverte à lui en 1992, on l'a nommé responsable de l'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV). « C'était une nouvelle activité qui m'a occupé pendant treize ans, une période durant laquelle j'ai élaboré les principes de la formation des policiers communaux du canton. Durant ces années, j'ai également eu le plaisir de voir passer de futurs officiers de la gendarmerie. »

Les débuts de l'Académie de police

Ensuite, c'est le lancement de l'Académie de police de Savatan. « C'était en 2005, se souvient André Etter. Mes treize ans à la tête de l'EPMV m'avaient donné assez de crédibilité pour relever ce défi, et j'ai été nommé directeur de cette académie qui allait concentrer les formations des Polices cantonales vaudoise et valaisanne, de même que de leurs polices municipales respectives. C'était un immense projet. D'abord du point de vue des infrastructures, puisqu'il fallait transformer une caserne en école de police, et aussi parce qu'il fallait ébaucher les grands principes pédagogiques communs pour cette nouvelle académie. Pour cela, il a fallu harmoniser la formation et les cultures d'enseignement de chacune des polices qui rejoindrait cette entité. »

A la manœuvre des grands projets de formation

« Mon passage a duré trois ans, se souvient-il, et avec mon équipe, nous avons jeté les bases de l'Académie telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. » Ainsi, en 2009, André Etter passe le flambeau. Il est nommé chef de projet de la réforme policière vaudoise, projet qui dure trois ans là aussi. Ensuite, il est nommé coordinateur de la formation policière romande. Dans ce cadre, il contribue dès 2015 à la réalisation d'un projet d'envergure nationale, soit le Concept général de formation 2020 ou CGF 2020.

« Avec mes collègues de la PCV, des polices vaudoises et celles des autres cantons, nous avons beaucoup travaillé pour mettre en place cette nouvelle configuration, en défendant les spécificités romandes, explique-t-il. Cela a conduit, entre autres, à ce que la formation policière s'étende désormais sur deux ans, avec une uniformisation des instruments de suivi et développement durant le stage pratique, afin d'avoir une unité de doctrine sur le plan national. Derrière cette nouvelle façon de faire, c'est toute une infrastructure qu'il a fallu créer, en particulier pour la deuxième année de formation et ce, dans tous les corps de police en Suisse. Pour suivre ces jeunes durant cette année, il a fallu trouver et former spécifiquement des cadres pouvant endosser la responsabilité de mentors ou de coaches ainsi que, pour toute la Romandie, plus d'une centaine d'expert-e-s afin de superviser les examens, dont près de 25 pour le Canton de Vaud, sans compter les mentors et coaches. »

Membre des comités stratégiques

Durant cette période, André Etter devient également secrétaire général du Conseil cantonal de sécurité (CCS), l'organe politique des polices vaudoises. Le CCS est placé sous la présidence du conseiller d'Etat chargé de la sécurité. On y trouve également le Municipal de la Ville de Lausanne en charge de la PML, le représentant des 8 autres polices communales vaudoises, le représentant des communes délégatrices vaudoises qui ont confié leur sécurité à la Police cantonale, ainsi que la commandante de la PCV.

D'un autre côté, il participe aux séances de la Direction opérationnelle (DO). Cette dernière réunit les neuf commandants des polices communales vaudoises ainsi que la commandante de la Police cantonale, qui en est la cheffe. « Ma mission consistait à assurer la liaison entre le CCS et la DO afin de mettre en place, en autres, le Plan d'action coordonné (PAC) qui présente la stratégie et les orientations globales en matière de sécurité, explique-t-il. Ainsi, durant toute ma carrière, mes différentes casquettes m'ont donné la chance d'avoir un pied dans l'opérationnel et l'autre dans les organes stratégiques. J'en suis très reconnaissant à l'institution policière. » → *Suite en page 20*

@ Propos recueillis par Alexandre Bisenz

«En 1986, j'ai côtoyé le quotidien des policiers de Los Angeles durant plusieurs mois lors d'une recherche universitaire sur les résidus de poudre laissés par les armes à feu.»

Guidé par une conviction profonde

Une conviction profonde m'a animé tout au long de ma carrière et a toujours guidé mon engagement. J'ai consacré mon énergie à servir les causes sans attendre de reconnaissance particulière, même si évidemment celle-ci fait toujours plaisir à entendre. J'ai privilégié l'efficacité discrète, convaincu que ce qui compte, ce ne sont pas les projecteurs, mais les résultats collectifs qui font avancer les projets.

Au cœur de cette profession, il y a une passion qui m'a toujours porté: la formation. On ne naît pas performant et efficace, on le devient, et ce n'est pas par magie. Tout passe par l'apprentissage, l'effort et l'expérience partagée. La formation est le fondement de tout ce que nous accomplissons. Elle donne les outils, les compétences, et surtout, la confiance nécessaire pour faire face aux défis. C'est à travers elle que se construisent les équipes solides, les réussites durables et les générations prêtes à relever les enjeux de demain.

Travailler dans l'ombre pour bâtir, transmettre et renforcer cette base a été un honneur et une vocation. Si, grâce à ces efforts, j'ai pu contribuer, même modestement, à faire avancer les objectifs communs et à accompagner tant d'apprenant-e-s sur leur chemin, alors ma tâche a été accomplie.

J'aime bien les chiffres, et si on fait les comptes, j'aboutis à une figure symétrique: 13/3/3/13… En clair, 13 ans comme chef de la formation à la PML, 3 ans comme directeur à Savatan, 3 ans comme chef de la réforme policière vaudoise et 13 ans comme coordinateur de la formation. Il est temps que je tourne la page, pour ne pas rompre cette symétrie…

Merci à toutes les personnes qui m'ont côtoyé durant ces 38 années d'activité pour cette aventure humaine et professionnelle, et pour la confiance témoignée dans ce que nous avons construit ensemble.

André Etter

DANS L'INTIMITÉ DES GENS

Née de la réorganisation de la brigade criminelle, la BMoeurs prend en charge les affaires liées à l'intégrité sexuelle, de cyberpédophilie et de mauvais traitements infligés aux mineurs. Pour cette brigade, un seul mot d'ordre : toujours rester humain.

Face à un environnement en constante évolution marqué par une complexité croissante, une incertitude grandissante et des opportunités émergentes, la Police de Sûreté a mis en place de nouvelles structures opérationnelles. C'est dans ce contexte que, le 1er novembre dernier, la brigade des mœurs (BMoeurs) a vu le jour. Composée d'une division mœurs adulte (DMA) et d'une division cyber mœurs mineurs (DCMM), elle s'occupe de tous les crimes et délits sexuels. La BMoeurs est spécialisée, notamment, dans la prise en charge des affaires de viol, de contrainte sexuelle, de pornographie interdite mais également de cyberpédophilie et de mauvais traitements infligés aux mineurs. « Mon équipe est régulièrement confrontée à des situations, des témoignages et des images choquants, relève la commissaire Sabine Champerlin, cheffe de la brigade nouvellement créée. Ce type d'affaires vous atteint directement aux tripes. En faisant preuve de professionnalisme, on arrive à passer de l'émotionnel à la réflexion pour mener à bien nos enquêtes. »

Composée de 25 collaboratrices et collaborateurs, la BMoeurs regroupe des personnes aux profils très variés. « Mais toutes et tous sont animés par les mêmes valeurs, précise le commissaire adjoint Max Vilmenay, remplaçant chef de brigade. L'empathie, l'écoute, la bienveillance et la solidarité. » Et Sabine Champerlin de relever la cohésion et l'entente qui règnent au sein de son équipe : « C'est un bonheur et un plaisir de travailler avec des personnes telles que celles-ci. »

Face aux événements choquants que la brigade doit gérer, comment réussir à maintenir cette motivation et cette ambiance de travail ? « Nous sommes tous attentifs les uns aux autres, insiste Sabine Champerlin. Notre rôle à Max et à moi est de nous assurer que tous les membres de la brigade puissent garder le recul nécessaire pour effectuer leur travail dans les meilleures conditions possibles et ne pas se brûler les ailes. Un enquêteur ou une enquêtrice qui doit visionner des milliers d'images saisies lors d'une affaire de cyberpédophilie ne peut pas rentrer à la maison après sa journée de travail sans être impacté-e. Alors nous parlons beaucoup entre nous, nous échangeons dans des débriefings informels. » Et l'institution met à disposition un appui psychologique en cas de besoin.

Cette importance accordée à l'humain se traduit bien entendu dans l'attention portée aux victimes. « Notre activité nous fait entrer dans l'intimité des gens, explique la commissaire. Nous abordons leur sexualité, leurs pratiques, leurs préférences. C'est extrêmement sensible. Notre mission est de les accompagner sans jamais juger. Une personne victime d'actes contre son intégrité sexuelle doit toujours être accueillie et reconnue en tant que telle. »

Prenant en charge les mineurs victimes d'abus et de mauvais traitements, les enquêtrices et enquêteurs sont toutes et tous formé-es au protocole NICHD (National Institute of Child Health and Human Development), un protocole d'audition extrêmement précis, non suggestif et s'adaptant aux capacités de la personne entendue (âge, état psychologique, capacités mentales). « Ces auditions se déroulent dans un des deux locaux LAVI. Elles sont filmées puis retranscrites intégralement, précise Max Vilmenay. Cela demande beaucoup de temps mais nous permet d'auditionner des enfants, dont le temps d'attention est limité, dans les meilleures conditions possibles. » Le protocole NICHD peut d'ailleurs également être utilisé lors d'auditions de certains témoins mineurs.

Alors que le nombre d'affaires traitées par la BMoeurs est en augmentation, notamment dans les domaines des mauvais traitements aux enfants et de la cyberpédophilie, la commissaire Champerlin et son équipe sont déterminées à continuer de suivre leur mot d'ordre : toujours rester humain.

@ Sébastien Jost

La personne sur l'écran est la victime qui est auditionnée par un policier hors du champ de vision de la caméra. Ce dernier est en contact radio avec la personne qui se trouve derrière la console noire. Elle écoute l'audition et apporte des compléments si le policier omet une information ou ne rebondit pas sur une autre. La femme de dos exerce la fonction de psychologue LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions). Une personne de la LAVI est présente lors de chaque audition.

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE FRANÇAISE À NOS COLLÈGUES MARC ZELLER ET STÉPHANE BEAUVERD

Sept inspecteurs des polices de sûreté des cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud ont été honorés par Madame Marion Paradas, Ambassadrice de France en Suisse et au Liechtenstein, lors d'une cérémonie officielle à Berne.

Mia, une fillette de 8 ans, a été enlevée le 13 avril 2021 dans les Vosges par plusieurs hommes, à la demande de sa mère. Cette dernière n'avait plus la garde de sa fille, qui était confiée à sa grand-mère maternelle. Après le rapt, qui a entraîné le déclenchement de l'alerte enlèvement, Mia et sa mère ont fui vers la Suisse. L'enquête dans notre pays a été confiée à la Police de sûreté fribourgeoise sous la supervision du Ministère public du canton de Fribourg. C'est dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 avril que la Police cantonale vaudoise a été renseignée de la présence possible de Mia dans un squat à Sainte-Croix. L'important dispositif mis en œuvre a permis de récupérer la jeune fille saine et sauve et d'appréhender sa mère.

Le Procureur français en charge de ce dossier a souligné l'aspect «hors normes» de cette opération, menée avec une méthode mêlant instinct, flair et talent. C'est sur proposition du commandant de la Section de recherches de Nancy que le ministre de l'Intérieur français a choisi de décerner la médaille de la sécurité intérieure à nos deux collègues. Cette distinction prestigieuse été remise aux récipiendaires lors d'une cérémonie qui s'est tenue à la Résidence de France à Berne le lundi 18 novembre 2024, par Madame Marion Paradas, Ambassadrice. La commandante de la Police cantonale vaudoise, Madame Sylvie Bula, accompagnée du chef de la Police de sûreté Alexandre Girod ainsi que d'une délégation d'invités par les médaillés, ont assisté à ce moment symbolique.

L'Ambassadrice de France, Marion Paradas (au centre), a remis leur décoration aux inspecteurs Stéphane Beauverd (à sa droite) et Marc Zeller (deuxième depuis la droite).

Le commandant Philippe Allain, de la Police cantonale fribourgeoise, a souligné, lors de son discours, la parfaite collaboration intercantonale et internationale ainsi que le grand professionnalisme des policiers. Il a relevé la célérité et la justesse de l'action. Quant à Jean-Pascal Mariani, attaché de sécurité intérieure de l'ambassade de France, il est revenu sur les bonnes pratiques de terrain, sur le travail important réalisé et la collaboration relevée de main de maître par les trois cantons. Il a clôturé en revenant sur la rapidité de réaction, qui a été une des clés dans la résolution de cette affaire, tout en soulignant la qualité des polices des trois cantons.

@ Stéphane Beauverd et Alexandre Bisenz

C'est dans un squat à Sainte-Croix que la jeune fille et sa mère ont été retrouvées, cinq jours seulement après l'enlèvement.

La médaille de la sécurité intérieure

Cette décoration a été créée en 28 mars 2012 et récompense les services particulièrement honorables, notamment un engagement exceptionnel, une intervention dans un contexte particulier, une action humanitaire ou l'accomplissement d'une action ponctuelle ou continue dépassant le cadre normal de service. Les missions peuvent avoir eu lieu en France ou à l'étranger et comporte trois échelons (bronze, argent, or).

Interview du commissaire adjoint Stéphane Beauverd

Félicitations pour cette récompense ! Que représente cette distinction pour vous ?

Cette médaille est un honneur, bien sûr, mais je la vois surtout comme une reconnaissance du travail collectif réalisé par l'ensemble des inspecteurs·trices et gendarmes vaudois·es, ainsi que de la collaboration avec nos collègues des autres cantons. Ce type d'enquête ne peut aboutir que grâce à un engagement total et une coordination exemplaire entre toutes les parties impliquées. Cette médaille, je la partage donc avec tous les collègues qui ont participé à cette belle réussite.

Vous avez été récompensé notamment pour votre rôle dans l'enquête sur l'enlèvement de Mia. Pouvez-vous revenir sur les défis rencontrés dans cette affaire ?

L'affaire a été particulièrement complexe et l'évolution de l'enquête a demandé une forte implication de la Police cantonale vaudoise dans sa phase finale. Lors de celle-ci, il a fallu agir avec finesse et maîtrise pour garantir une fin heureuse. Il a notamment été nécessaire de mobiliser rapidement des ressources, d'analyser des informations en temps réel et de coopérer avec plusieurs services, suisses et français. La rapidité de l'intervention et sa justesse, la rigueur des analyses et l'implication, sans faille, des policiers·ères ont été déterminantes afin de retrouver et récupérer l'enfant saine et sauve.

Vous insistez beaucoup sur le travail d'équipe. Pourquoi est-ce si important selon vous ?

Parce qu'une enquête de cette envergure ne repose jamais sur un seul individu. Chaque maillon de la chaîne – des gendarmes de terrain, aux aides de commandement, enquêteurs ou analystes en passant par les spécialistes de l'intervention ou de l'observation et par la cellule de négociation – joue un rôle crucial. Sans cette synergie, nous ne pourrions pas obtenir de tels résultats. Cette médaille est donc aussi celle de tous ceux qui ont contribué à cette mission.

Au-delà de cette affaire, quel message souhaitez-vous faire passer sur votre engagement et celui de vos collègues ?

Je tiens à souligner l'engagement quotidien des policiers·ères vaudois·es. Ce métier demande de la rigueur ainsi que de la disponibilité et parfois certains sacrifices. Voir ces efforts reconnus est valorisant, mais ce qui prime avant tout, c'est le devoir accompli et la satisfaction d'avoir contribué à protéger les citoyens·ennes.

@ Propos recueillis par Alexandre Bisenz

UN JOUR AVEC LE POSTE DE GLAND

07:15 – Briefing de la journée

La coordination et la conduite de l'équipe sont les premières étapes de la journée. Ce matin, un collègue est malade, une réattribution des missions et notamment celle de la présence au guichet est nécessaire, car l'accueil du public est assuré six jours sur sept et se doit d'être à la hauteur des attentes.

08:30 – Résolution de problèmes

Le guichet à peine ouvert, une personne se présente avec une problématique en lien avec la cybercriminalité. Le gendarme écoute son récit, prenant en compte chaque détail. Une fois l'approche en résolution de problème traitée et des explications données, aucune plainte ne sera enregistrée aujourd'hui. Par chance, cette citoyenne n'a pas perdu d'argent dans son affaire.

09:15 – Séance avec la sécurité publique

Ce matin, une courte séance a été mise sur pied entre les différents services sécuritaires de la commune de Gland. Ces séances d'information déterminent des missions qui seront effectuées plus tard par les gendarmes. Chacun, dans sa sphère de compétence, joue son rôle afin de répondre aux attentes des citoyens.

13:00 – Patrouilles à vélo

Les patrouilles à deux roues comptent parmi les actions qui rapprochent les gendarmes des citoyens. Si ces patrouilles ne sont pas visibles par tout le monde en même temps, elles font partie du maillage sécuritaire et de la visibilité des gendarmes de Gland, car ceux-ci se trouvent là où ils doivent.

14:30 – La formation des aspirants

Depuis 2019, un aspirant de Savatan intègre le poste de Gland pour une période de formation pratique. Ainsi, la formation commence dans un biotope fertile à la réussite du Brevet Fédéral. Chaque aspirant peut s'appuyer sur l'équipe en place et découvrir la réalité de son futur métier de généraliste.

16:10 – En voiture…

Situé au cœur de la cité, le poste de Gland répartit chaque jour ses ressources afin de répondre aux demandes qui lui sont adressées et d'assister la gendarmerie mobile dans ses interventions. Car si les collaborateurs du poste sont rarement les premiers arrivés sur les lieux d'événements particuliers, leur appui aux gendarmes du CGM de Bursins est très apprécié.

@ Justine Peytregnet

UNE GRANDE CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA ROMANCE SCAM

Le mois de mars était placé sous le thème de l'arnaque aux sentiments. La Prévention suisse de la criminalité (PSC), en collaboration avec les différentes polices cantonales, organise une campagne nationale de prévention. Une conférence de presse a eu lieu le 27 février et différentes actions ont été menées entre le 3 et le 31 mars. La communication a été faite par le biais des réseaux sociaux et des médias nationaux.

L'arnaque aux sentiments, aussi appelée romance scam, touche un nombre croissant de victimes, majoritairement des femmes. Cette arnaque engendre de graves conséquences. En effet, les victimes perdent à la fois leur argent mais également ce qu'elles pensaient être de l'amour. Il est important d'avoir connaissance du phénomène et d'adopter quelques précautions lorsqu'une rencontre se produit sur internet. Si la prise de conscience se fait trop tard, il est crucial de réagir de manière adéquate.

L'arnaque aux sentiments

Imaginez que vous rencontrez une personne sur internet, vous échangez avec elle et partagez des aspects de votre vie privée. Elle vous comprend, vous soutient, vous commencez alors à développer des sentiments. Mais malgré tout, elle a toujours une excuse pour ne pas vous voir, sa vie est compliquée et elle a besoin d'argent. Il s'agit d'un schéma classique utilisé par des « brouteurs » comme ils sont appelés dans le domaine, des individus malintentionnés qui vous font tomber sous leur charme dans le but de s'en prendre à votre argent.

Plus concrètement, les escrocs utilisent des faux comptes pour piéger leurs victimes. Ils peuvent se montrer très convaincants avec des scénarios sophistiqués. Ils fournissent également des preuves qui peuvent paraître réalistes, comme des photos ou des relevés bancaires attestant leur soi-disant fortune. Ils jouent donc sur votre compassion pour vous demander de leur verser de l'argent et arrivent à créer une forte dépendance.

Les signaux d'alarme

Bien que rien ne garantisse avec certitude que vous n'avez pas affaire à un brouteur, il existe quelques signaux qui peuvent vous alerter. Dans un premier temps, il faut prêter attention à la photo de profil. Vous pouvez, par exemple, utiliser la recherche d'image inversée sur Google afin de voir si cette photo n'appartient pas à quelqu'un d'autre. Dans un second temps, il faut aussi prêter attention au langage de la personne, certains signes linguistiques peuvent laisser comprendre qu'il s'agit d'une traduction automatique ou scénarisée. Méfiez-vous des déclarations d'amour trop précoces et surtout avant une rencontre.

Lorsque la personne vous demande de l'argent, cela devrait être le signal d'alerte maximum. Afin de procéder à cette demande d'aide financière, les brouteurs jouent sur des scénarios de détresse et des techniques de culpabilisation. Ils vous poussent également à agir rapidement en utilisant le principe de l'urgence. Le but est de vous perturber l'esprit afin que vous n'ayez plus la capacité de réfléchir de manière pragmatique.

Les escrocs ont également tendance à avoir réponse à tout. Ils ont des explications qui justifient chacune de leur actions avec parfois des preuves qui paraissent très réalistes.

Les bons comportements à adopter

Si vous pensez être victime d'une arnaque aux sentiments, cessez tout envoi d'argent et ne répondez plus à la personne. Il est important de la bloquer sur tous les canaux car elle pourrait essayer de vous faire culpabiliser, vous convaincre ou même vous menacer. Méfiez-vous également des arnaques qui pourraient suivre. Il arrive parfois que vous soyez contacté par des complices, comme des avocats ou des organismes qui se présentent comme Interpol ou la police, et qui vous proposent de l'aide pour récupérer votre argent contre un versement.

Même si vous vous sentez honteuse ou honteux de vous être fait duper et triste d'avoir perdu l'amour, il ne faut pas rester seule ou seul. Il est important de porter plainte dans un poste de police ou de gendarmerie. Il est également primordial d'en parler à une personne de confiance, que ce soit une ou un proche ou une ou un professionnel.

@ Jamie Lee Pellarin

Aider votre entourage

Dans l'arnaque aux sentiments, les victimes sont souvent coincées dans leur histoire et il n'est pas toujours facile de leur faire ouvrir les yeux. Il est important de discuter avec elles et de leur parler des signaux d'alerte. La prise de conscience n'est pas toujours facile mais elle est importante afin de limiter les dégâts financiers et émotionnels avant qu'ils ne deviennent trop amples.

Il faut également adopter une approche de non-jugement. Une fois que la victime se rend compte et accepte le fait qu'elle s'est fait escroquer, elle a besoin de soutien et de tolérance. N'hésitez pas à l'accompagner pour porter plainte.

Enfin, si elle ne veut pas entendre raison, vous pouvez vous adresser à une autorité compétente comme le Service de protection de l'adulte.

SHOOTING POUR UN POLAR

Les deux auteurs romands Marc Voltenauer et Nicolas Feuz ont signé un premier roman à quatre mains. Pour l'occasion, le magazine « L'illustré » a publié un reportage et organisé un shooting dans le parking du CB.

Les deux stars romandes du polar ont sorti leur premier ouvrage à quatre mains : « Ultimatum». Son histoire est la suivante : à l'approche de Noël, des terroristes lancent un ultimatum aux autorités fédérales, menaçant de commettre des attentats en Suisse si un « saint homme» de l'Etat islamique n'est pas libéré des geôles helvétiques. Dans le même temps, le chef de l'armée est accusé de viol. A la veille du procès, la plaignante est assassinée au marché de Noël de Montreux. Désigné procureur extraordinaire, le personnage récurrent de Feuz, Norbert Jemsen, va collaborer avec l'inspecteur Andreas Auer, celui de Voltenauer, pour faire éclater la vérité sur cette affaire troublante. Une course contre la montre effrénée s'engage entre Lausanne, Fribourg et Berne. Ce premier roman écrit en commun annonce une trilogie à venir. Le magazine « L'illustré » a marqué cet événement littéraire en organisant un shooting dans le sous-sol du parking du CB pour illustrer un reportage paru au mois de février dans ses pages.

@Alexandre Bisenz

Pour les besoins de la mise en scène, une figurante a endossé le rôle de la victime. Son corps, dans le roman, a été retrouvé, a été retrouvé dans le parking couvert de Montreux.

Les deux auteurs, Marc Voltenauer (à gauche) et Nicolas Feuz, prennent la pose pour un shooting du magazine « L'illustré ». La mise en scène, réalisée au Centre de la Blécherette en présence d'une inspectrice et d'un inspecteur de la police scientifique dans leur combinaison blanche, reconstitue la scène de crime initiale du polar : la victime, plaignante d'une affaire de viol, est assassinée au marché de Noël de Montreux. Son corps est retrouvé dans un parking couvert à proximité. L'enquête commence…

Reconnaissables à leur combinaison blanche, une inspectrice et un inspecteur de la Police de sûreté ont apporté leur contribution au shooting, en jouant le rôle des inspecteurs scientifiques du roman.

Nicolas Feuz explique : « Ce roman à quatre mains est le premier d'une trilogie à venir. »

Journée de dédicace au CB

Les deux auteurs sont venus dédicacer leur roman au Centre de la Blécherette. Ils ont rencontré les gendarmes et inspecteurs dont ils ont fait la connaissance à diverses occasions.

GENDARMERIE